

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 407**16 avril 2004****SOMMAIRE**

Accounting on Help, S.à r.l., Luxembourg.	19491	Duston, S.à r.l., Luxembourg.	19522
Accounting on Help, S.à r.l., Luxembourg.	19491	East European Food Fund, Sicaf, Luxembourg . . .	19533
ADD Lux S.A., Rombach-Martelange	19496	Economic Consult S.A., Luxembourg	19536
ADV Arch. S.A., Luxembourg	19536	Financial Services, S.à r.l., Luxembourg.	19530
Agron International Holding S.A., Luxembourg. . .	19525	First Nis Regional Fund, Sicav, Luxembourg.	19532
Alfred Weiler, G.m.b.H., Junglinster	19516	Fondation Autisme Luxembourg, Luxembourg . .	19492
AMAC Luxembourg S.A., Luxembourg.	19525	Garage Thommes & Cie, S.à r.l., Heffingen.	19501
Andersen, Cooper & Novak, S.à r.l., Mamer.	19534	Gem-World Conseil S.A.H., Luxembourg.	19498
Arendt-Schackmann S.A., Colmar-Berg	19527	Genesis Investment Holding S.A., Luxembourg . .	19504
Ateliers Mini-Flat S.A., Luxembourg	19530	Giolin S.A., Luxembourg	19499
Atlantclux Lebensversicherung S.A., Luxembourg .	19501	Golden Sas S.A., Luxembourg.	19530
Avaya Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxem- bourg.	19513	Greenland S.A., Luxembourg	19516
Baring Mutual Fund Management S.A., Luxem- bourg.	19530	G ² S.A., Weiswampach	19493
BC TNLGY S.A., Luxembourg	19532	Holiday Rent A Jeep S.A., Luxembourg.	19531
Beagle Holding Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg.	19518	Illor I S.A., Luxembourg	19531
Belfry, S.à r.l., Luxembourg	19523	Illor II S.A., Luxembourg.	19522
Bellinva S.A., Luxembourg	19526	Immo Nataly Consulting, S.à r.l., Steinfort	19535
Belmore, S.à r.l., Luxembourg	19523	INTERMIN S.A., Internationale des Minerais	19532
Brascolux, S.à r.l., Luxembourg	19535	Italux Emballages, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	19529
Brasserie-Restaurant La Bagatelle, S.à r.l., Echter- nach.	19497	(The) Jupiter Global Active Fund, Sicav, Luxem- bourg.	19535
Brown Machines S.A., Luxembourg.	19527	Lanata, S.à r.l., Luxembourg	19520
C.O.R.S.I.H. S.A., Compagnie de Réservations, Services et Investissements Hôteliers, Luxem- bourg.	19490	Land One S.A., Luxembourg.	19528
Caliorne S.A., Luxembourg.	19528	Land Two S.A., Luxembourg.	19529
Cargo Consulting S.A., Luxembourg	19504	Lemoore S.A., Luxembourg	19518
Cargo Consulting S.A., Luxembourg	19504	Locafin S.A., Esch-sur-Alzette.	19528
Compagnie de Participations Bochart S.A., Luxem- bourg.	19535	Loft Industry Investment S.A.	19499
Cormoran S.A., Luxembourg	19527	Loft Industry Investment S.A.	19499
Crédit des Alpes Holdings S.A., Luxembourg.	19531	LP2-4 Finance, S.à r.l., Luxembourg.	19530
CWG Holdings (Luxembourg) S.A., Luxembourg .	19525	Lux Consultants & Travel S.A., Luxembourg	19535
Delta International Holdings S.A., Luxembourg. . .	19516	Macareva Holding S.A., Luxembourg.	19497
Dexia Global, Sicav, Luxembourg	19521	Macareva Holding S.A., Luxembourg.	19498
Donker-Wellens Beteiligungsgesellschaft S.A., Luxembourg.	19524	Management International (Luxembourg) S.A., Luxembourg.	19533
		MFI, Master Fund International, Sicav, Luxem- bourg.	19498
		Milestone Strategy S.A., Luxembourg	19496
		Millicom International Operations S.A., Ber- trange	19524
		Millicom International S.A., Bertrange	19523

Millicom Telecommunications S.A., Bertrange . . .	19500	Société Internationale de Supervision Financière S.A., Bertrange	19517
Montan, S.à r.l., Luxembourg	19527	Sogega PME, S.e.n.c., Luxembourg	19513
Montan, S.à r.l., Luxembourg	19527	Steffes, S.à r.l., Grevenmacher.	19510
Nascent Group S.A., Luxembourg	19500	Stellarosa, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	19529
(The) New Russia Fund, Sicaf, Luxembourg	19529	Sunstar Capital (Luxembourg) S.A., Luxembourg	19524
(The) New Russia Fund, Sicaf, Luxembourg	19534	Synovate N.V. (Luxembourg branch), Luxem-	
(The) New Star Global Fund, Sicav, Luxembourg.	19534	bourg	19525
NewTel S.A., Luxembourg	19523	Tamweelview S.A., Luxembourg	19493
O.H.E., Overland Holding Enterprises S.A., Lu-		Tamweelview S.A., Luxembourg	19521
xembourg	19501	Tanit Investissements S.A., Luxembourg	19513
(L')Ombrière S.A., Luxembourg	19501	TC-Knauf S.A., Huldange	19494
P.G.L., Promotions Générales Luxembourg S.A.,		TD Luxembourg, S.à r.l., Munsbach	19520
Luxembourg	19533	Thomson Travel Holdings S.A., Luxembourg	19507
Pauls Holz, S.à r.l., Troisvierges	19494	Thomson Travel International S.A., Luxembourg.	19507
Pikata S.A.H., Luxembourg	19519	Tikkurila Holdings, S.à r.l., Luxembourg	19536
Portfolio Selection Sicav, Luxembourg	19516	Toiture Ferblanterie Fernandes, S.à r.l., Luxem-	
Prieten S.A., Luxembourg	19513	bourg	19510
Q8 Cristal Pommerlach S.A., Huldange	19514	Toys Market-Pommerlach S.A., Huldange	19502
RealCorp Commercial S.A., Luxembourg	19520	U.S. Fixed Income Fund Management Company	
Regina S.A.	19524	S.A., Luxembourg	19526
Remea Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	19507	Ventor S.A., Luxembourg	19517
Rent A Casa S.A., Luxembourg	19533	Ventor S.A., Luxembourg	19518
Schoellerbank Investment Fund, Sicav, Luxem-		Wasserheim Anlagen S.A., Luxembourg	19510
bourg	19517	Wasserheim Anlagen S.A., Luxembourg	19526
Sertu International S.A., Luxembourg	19528	West Africa Growth Fund, Sicav, Luxembourg	19534
Shai Holding S.A., Bertrange	19519	Wolfgang Thielen, G.m.b.H., Mertert	19519
Sitop, S.à r.l., Bertrange	19504	Wood & Company Sicav , Luxembourg	19490
SK-Q8 Pommerlach S.A., Huldange	19511	Wullmaart-Schmëtt S.A., Huldange	19505
SK-Q8 Schmëtt S.A., Huldange	19508	WZG International, S.à r.l., Luxembourg	19498
SOPEM Société de Participations Electro-Méca-			
niques S.A., Luxembourg	19521		
Société Financière Mutuelle Extérieure S.A., Lu-			
xembourg	19522		

C.O.R.S.I.H. S.A., COMPAGNIE DE RESERVATIONS, SERVICES ET INVESTISSEMENTS HOTELIERS, Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 42.393.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AO00481, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(020375.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

WOOD & COMPANY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 63.144.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 30 janvier 2004 a adopté la décision suivante:

1. De noter la liquidation du réviseur d'entreprises SORE INTERNATIONAL, S.à r.l. et d'élire ERNST & YOUNG à la fonction de réviseur d'entreprises pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004.

Pour WOOD & COMPANY SICAV

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2004, réf. LSO-AO01214. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020347.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

ACCOUNTING ON HELP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 73.744.

—
Assemblée Générale

L'associé unique de la société à responsabilité limitée ACCOUNTING ON HELP, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

A pris les résolutions suivantes:

1. révocation de Messieurs Maurice Wasterlain et Jean Zeimet de leur poste de gérant.
2. nomination de Monsieur Meyer Boubilil en tant que gérant unique.
3. la société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.
4. le siège social de la société est transféré à L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

Fait le 25 février 2004.

E. Gandus.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05591. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(020315.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

ACCOUNTING ON HELP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 73.744.

—
Cession de Parts

Entre les soussignés:

Monsieur Maurice Wasterlain, expert-comptable, demeurant à F-18350 Nerondes, Bouchereux Croisyx.

La société anonyme FISOGEST, établie et ayant son siège social à L-2213, Luxembourg, 16, rue de Nassau,
d'une part, et

Monsieur Eddy Gandus,

d'autre part,

il a été exposé et convenu ce qui suit:

1. La société anonyme FISOGEST S.A. est propriétaire de 99 parts de la société à responsabilité limitée ACCOUNTING ON HELP, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16 rue de Nassau.

La société anonyme FISOGEST S.A. cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droit, à Eddy Gandus, qui accepte, 99 parts de la société dont il s'agit.

Par la présente cession, Eddy Gandus devient propriétaire des 99 parts cédées avec tous les droits qui y sont attachés; il aura droit notamment aux produits desdites parts, qui seront mis en distribution postérieurement à ce jour.

A cet effet, la société anonyme FISOGEST S.A., cédante, subroge Eddy Gandus, cessionnaire, dans tous ses droits et actions résultant de la possession des parts cédées.

Prix:

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 9.900,- EUR, montant que la société anonyme FISOGEST S.A. reconnaît avoir reçu et en donne quittance.

2. Monsieur Maurice Wasterlain est propriétaire de 25 parts de la société à responsabilité limitée ACCOUNTING ON HELP, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16 rue de Nassau.

Monsieur Maurice Wasterlain cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droit, à Eddy Gandus, qui accepte, 25 parts de la société dont il s'agit.

Par la présente cession, Eddy Gandus devient propriétaire des 25 parts cédées avec tous les droits qui y sont attachés; il aura droit notamment aux produits desdites parts, qui seront mis en distribution postérieurement à ce jour.

A cet effet, Maurice Wasterlain, cédant, subroge Eddy Gandus, cessionnaire, dans tous ses droits et actions résultant de la possession des parts cédées.

Prix:

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 2.500,- EUR, montant que Maurice Wasterlain reconnaît avoir reçu et en donne quittance.

Les frais, droits et honoraires des présentes et tous ceux qui en seront la conséquence seront supportés par les cédants.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un exemplaire des présentes en vue de leur signification à la Société et pour effectuer les dépôts et publications légales.

Fait à Luxembourg, le 20 février 2004, en 4 exemplaires.

FISOGEST S.A. / M. Wasterlain / E. Gandus

Signature / - / -

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, réf. LSO-AN00346. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(020316.2//45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

FONDATION AUTISME LUXEMBOURG.

Siège social: Luxembourg.

Conseil d'Administration du 18 février 2004

Budget pour les services conventionnés de l'exercice 2004

	Dépenses	Recettes	Résultat net
<i>Traitements, salaires</i>			
Lieu de vie, centre de jour, service diagnostique.	1.430.000,- EUR		
Total salaires			- 1.430.000,- EUR
<i>Frais courant d'entretien et de gestion</i>			
Alimentation, frais transport, administration, électricité, matériel et réparation, assurances, chauffage, comptabilité . . .	221.500,- EUR		
Total frais (Budget MIFA=113.375,44 EUR).			- 221.500,- EUR
<i>Projets</i>			
Conseil scientifique.	10.000,- EUR		
Total projets			- 10.000,- EUR
<i>Service diagnostique</i>			
Matériel.	5.000,- EUR		
Frais divers	5.000,- EUR		
Total service diagnostique			- 10.000,- EUR
<i>Frais de formation.</i>	1.500,- EUR		- 1.500,- EUR
RECETTES			
- Participation de l'Etat (Convention 2004).		1.108.000,- EUR	
- Participation de l'Etat (Supplémentaire, Décompte MIFA 2004)		60.000,- EUR	
- Participation au prix de pension *.		329.000,- EUR	
- Recettes Assurance dépendance *.		129.000,- EUR	
* Recettes estimées dans la convention 2004			
Total recettes (Convention 2004; Ass. Dépendance; PPG; Suppl.).			1.626.000,- EUR
- Excédent dépenses sur recettes (MIFA convention).	1.673.000,- EUR	1.626.000,- EUR	- 47.000,- EUR
* Rouge=Convention 2004.			

Budget pour les activités propres de la FAL pour l'exercice 2004

	Dépenses	Recettes	Résultat net
<i>Services colonies</i>			
Dépenses.	20.000,- EUR		
Recettes		20.000,- EUR	
Total services colonies.			0,- EUR
<i>Frais généraux</i>			
Conseil scientifique, comptabilité, formations, salaires hors convention, informatique, conférences	78.000,- EUR		
Total frais généraux			- 78.000,- EUR
<i>Projet Serre / Jardin</i>			
Frais divers	10.000,- EUR		
Total projet serre / jardin.			- 10.000,- EUR
<i>Ressources</i>			
Dons	100.000,- EUR		
Intérêts banque.	5.000,- EUR		
Total ressources.			105.000,- EUR
<i>Frais financiers</i>			
- BCEE prêt de 140.918,55 EUR à 2,25 % var.;			
amorti au bout de 15 ans; remboursement mensuel de			
949,43 EUR; intérêts pour 2004	3.200,- EUR		
- BCEE prêt de 500.000,- EUR à 2,25% var.; amorti au bout de			
20 ans; remboursement mensuel de 2.595,- EUR à partir du			
du 1 ^{er} juillet 2004; intérêts pour l'année 2004	5.625,- EUR		
Total frais financiers			- 8.825,- EUR
Excédent recettes sur dépenses (FAL)	116.825,- EUR	125.000,- EUR	8.175,- EUR
Amortissement immobilisations corporelles	138.000,- EUR		- 138.000,- EUR
Excédent dépenses sur recettes (FAL) après amortissement . .			- 129.825,- EUR

- Résultat total avant amortissement (MIFA Conv. - 47.000; FAL + 8.175)	- 38.825,- EUR
- Résultat total après amortissement (MIFA Conv. - 47000; FAL + 8.175; Amort. - 138.000)	- 176.825,- EUR

G. Huyberegts / B. Fewkes

Président / Trésorier

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. DSO-AO00043. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(020144.2//70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

G² S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 86, route de Clervaux.

R. C. Diekirch B 2.473.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 2 mars 2004, réf. DSO-AO00014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 3 mars 2004.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900893.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 mars 2004.

TAMWEELVIEW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R. C. Luxembourg B 66.944.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 19 février 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société TAMWEELVIEW S.A. que les actionnaires et les administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2002.

1) Décharge accordée aux Administrateurs pour l'année 2002:

- Khalil Mohamed Sharif Foulathi
- Fardan H I Al Fardan
- Abdulla M K M Al Kindi
- Mohamed Jabara Hassan Matar Al Marar
- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'Administrateur-Délégué pour l'année 2002:

- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au Commissaire aux Comptes pour l'année 2002:

- KPMG AUDIT

2) Election des nouveaux Administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle:

- Khalil Mohamed Sharif Foulathi
- Fardan H I Al Fardan
- Abdulla M K M Al Kindi
- Mohamed Jabara Hassan Matar Al Marar
- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Le Conseil d'Administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'Administrateur-Délégué de la société sur autorisation des actionnaires pour une durée de 6 ans.

Election de KPMG AUDIT en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle.

3) Le profit qui s'élève à EUR 1.007.304,- est reporté.

4) Il a été décidé de continuer les activités de la société après la perte de plus de 75% du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TAMWEELVIEW S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00642. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020079.3/683/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

PAULS HOLZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 9, rue de Drinklange.
R. C. Diekirch B 5.548.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 9 février 2004, réf. DSO-AN00051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 1^{er} mars 2004.

Signature.

(900894.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 mars 2004.

TC-KNAUF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.
R. C. Diekirch B 99.296.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le quinze janvier.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société en commandite par actions S.K. INVESTMENTS S.C.A., avec siège social à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot, ici dûment représentée par le commandité la société à responsabilité limitée KNAUF GESTION, S.à r.l., représentée par son gérant unique Monsieur Ernest dit Erny Schmitz, commerçant, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot,

Monsieur Erny Schmitz a été nommé gérant unique de la société KNAUF GESTION, S.à r.l. suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société reçu par le notaire soussigné en date du 7 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1260 du 29 août 2002.

La société KNAUF GESTION, S.à r.l. étant commandité de la société S.K. INVESTMENTS S.C.A. peut engager la société suivant les dispositions de l'article 19 des statuts fixés dans l'acte de constitution reçu par le notaire soussigné en date du 13 août 2002, publié au Mémorial C numéro 1475 du 11 octobre 2002,

2.- La société à responsabilité limitée KNAUF GESTION, S.à r.l., ici dûment représentée par son gérant Monsieur Erny Schmitz, prénommé.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de TC-KNAUF SA.

Art. 2. Le siège social est établi à Huldange.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la vente d'aliments et d'articles pour animaux.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en cinq cents (500) actions de soixante-deux euros (EUR 62,-) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de juin à 10:00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et Libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- S.K. INVESTMENTS S.C.A., prénommée, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions,	499
2.- KNAUF GESTION, S.à r.l., prénommée, une action,	1
Total: cinq cents actions,	<u>500</u>

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Erny Schmitz, commerçant, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot
 - b) Madame Annette Knauf, hôtelière, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot

c) Monsieur Justin Dostert, conseiller en comptabilité et fiscalité, demeurant à L-5969 Itzig, 93, rue de la Libération.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

- Madame Liliane Theissen, employée privée, demeurant à B-4790 Burg-Reuland.

4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

5.- Le siège social est établi à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.

6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article huit (8) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Erny Schmitz, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Schmitz, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 22 janvier 2004, vol. 404, fol. 31, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): R. Schaack.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 3 mars 2004.

L. Grethen.

(900909.3/240/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 mars 2004.

ADD LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 14, route de Bigonville.
R. C. Diekirch B 6.230.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, réf. LSO-AO00127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 4 mars 2004.

LADELUX S.A.

Signature

(900895.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 mars 2004.

MILESTONE STRATEGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 76.070.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement le 27 février 2004 que l'assemblée a décidé à l'unanimité:

- d'approuver et de ratifier la cooptation avec effet immédiat au 10 octobre 2003 de l'administrateur TMF CORPORATE SERVICES S.A. en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Maggy Kohl.

- de réélire pour une période renouvelable de trois ans les administrateurs TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous la section B et le n° 84.993, avec siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; M. Gérard Calame, administrateur, né à Le Locle, NE / Reverolle, VD, Suisse, le 26 août 1955, avec adresse professionnelle à 1001 Lausanne, 9, chemin des Délices, Suisse; et M. Kim Semiao, administrateur-délégué, né à Lisbonne, Portugal, le 20 septembre 1951, résidant à 24 Bedford Row, London WC1 4TQ, Royaume-Uni;

- de renouveler le mandat de M. Kim Semiao en tant qu'administrateur-délégué qui aura le pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle;

- de réélire pour une période renouvelable de trois ans le commissaire aux comptes L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous la section B et le n° 46.498, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg; et

- que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront immédiatement lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en l'an 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2004.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

administrateur

H. Neuman / S. Mellinger

administrateur / fondée de pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AN00809. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019951.3/805/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

BRASSERIE-RESTAURANT LA BAGATELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 47, rue de la Gare.

R. C. Diekirch B 3.129.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 27 février 2004, réf. DSO-AN00205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 mars 2004.

Signature.

(900898.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 mars 2004.

MACAREVA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 74.589.

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf janvier.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MACAREVA HOLDING S.A., avec siège social à Alzingen, constituée par acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 24 janvier 2000, publié au Mémorial Recueil C numéro 431 du 17 juin 2000.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Vincent Villem, expert comptable, demeurant à Alzingen, qui désigne comme secrétaire Madame Gaby Weber-Kettel, employée privée, demeurant à Mersch.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Axel Rust, expert comptable, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Transfert du siège social de la société de L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester à L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

2) Modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester à L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. Villem, G. Kettel, A. Rust, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2004, vol. 20CS, fol. 27, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2004.

G. Lecuit.

(020752.3/220/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2004.

MACAREVA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 74.589.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2004.

G. Lecuit.

(020754.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2004.

WZG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 233.400,- EUR.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 90.077.

En date du 3 février 2004, la société WZG INTERNATIONAL, S.à r.l. a transféré son siège social du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00563. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(019704.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

MFI-MASTER FUND INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 45.036.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2004

En date du 30 mai 2003, l'assemblée générale ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002
- d'accepter la démission de M. Philippe Sarasin le 30 avril 2003 et de ratifier la cooptation de M. Yvar C. Mentha en remplacement de M. Sarasin.
- de renommer Patrick Odier, Peter E.F. Newbald, Jean-Claude Ramel, Yvar C. Mentha et Jacques Elvinger en qualité d'administrateurs de la Sicav pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire en 2004.
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 2 décembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05091. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(019960.3/1024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

GEM-WORLD CONSEIL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.711.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 10 décembre 2003

Est nommée commissaire aux comptes agréé pour un terme qui prendra fin le jour de la prochaine assemblée générale statutaire des actionnaires appelée à délibérer sur les comptes arrêtés 30 septembre 2004

Société MAZARS, société anonyme

5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg,

en remplacement de GRANT THORNTON REVISION ET CONSEIL S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05287. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(019969.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

LOFT INDUSTRY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 76.510.

L'institut domiciliataire, COMPTABILITE GENERALE ET EUROLATION, S.à r.l., établie au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen dénonce avec effet immédiat le siège social de la société LOFT INDUSTRY INVESTMENT S.A., dont le numéro du registre de commerce est B 76.510.

Strassen, le 18 février 2004.

Signature

L'institut domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04345. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019990.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

LOFT INDUSTRY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 76.510.

Madame Carla Alves, administrateur au sein de la société LOFT INDUSTRY INVESTMENT S.A. informe le Conseil d'Administration de sa démission de son mandat avec effet immédiat.

Strassen, le 18 février 2004.

C. Alves.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04344. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019988.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2004.

GIOLIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 87.976.

L'an deux mille quatre, le trois février.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société anonyme de droit luxembourgeois dénommée GIOLIN S.A., ayant son siège social au 9-11, rue Goethe à L-1637 Luxembourg, inscrite au R.C. Luxembourg sous la section B et le n° 82.475, constituée par acte du notaire sous-signé en date du 23 mai 2001, publié au Mémorial C de 2001, page 56390, et les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte reçu par le même notaire en date du 13 juin 2002, publié au Mémorial C de 2002, page 63.878,

avec un capital social actuel de EUR 1.690.000,- (un million six cent quatre-vingt-dix mille Euros) divisé en 845.000 (huit cent quarante-cinq mille) actions d'une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées,

représentée aux fins des présentes par Monsieur Davide Murari, employé privé, Luxembourg, 12, avenue de la Liberté,

agissant en sa qualité de mandataire de la société en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du Conseil d'Administration dans sa réunion du 27 janvier 2004, et dont une copie restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Exposé

La société comparante, telle que représentée, requiert le notaire instrumentant d'acter ses déclarations faites en application de l'article 274 de la loi sur les sociétés telle que modifiée par la loi du 7 septembre 1987.

Elle constate:

Qu'en application des articles 278 et suivants de la loi sur les sociétés telle que modifiée,

la prédite société anonyme de droit luxembourgeois dénommée GIOLIN S.A., ayant son siège social au 9-11, rue Goethe à L-1637 Luxembourg, inscrite au R.C. Luxembourg sous la section B et le n° 82.475, constituée par acte du notaire soussigné en date du 23 mai 2001, publié au Mémorial C de 2001, page 56390, et les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte reçu par le même notaire en date du 13 juin 2002, publié au Mémorial C de 2002, page 63878, avec un capital social actuel de EUR 1.690.000,- (un million six cent quatre-vingt-dix mille Euros) divisé en 845.000 (huit cent quarante-cinq mille) actions d'une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées,

détenant l'intégralité (100%) des actions représentant la totalité du capital social de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée GLS S.A. (ci-après nommée «la société absorbée»), ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 9-11, Rue Goethe, inscrite au R.C. Luxembourg sous la section B et le n° 87.976, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner de Sanem, le 1^{er} juillet 2002, publié au Mémorial C de 2002, page 62194, avec un capital social actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros)

a absorbé cette dernière conformément au projet de fusion passé par acte authentique reçu par le notaire Jacques Delvaux en date du 12 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 1378 du 31 décembre 2003.

Qu'aucune approbation de la fusion, ni par l'assemblée générale de GIOLIN S.A., ni par l'assemblée de GLS S.A., n'a été nécessaire, les conditions de l'article 279 ayant été observées. La fusion se trouvait réalisée un mois après le 31 décembre 2003, date de la publication du projet de fusion au Mémorial C numéro 1378 du 31 décembre 2003, aucun associé d'une des sociétés concernées, spécialement de GIOLIN S.A. n'ayant requis la convocation d'une assemblée.

Qu'en ces circonstances, la fusion se trouve réalisée au 1^{er} février 2004, et a entraîné de plein droit et simultanément les effets visés à l'article 274, notamment:

- la transmission universelle, tant entre la société absorbée et la société absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante,

- et la société absorbée GLS S.A. a cessé d'exister.

Les frais des présentes sont à la charge de la Société.

Pour l'exécution des présentes, il est élu domicile par la Société comparante en son siège social à Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite au comparant et interprétation lui donnée en langue française, le comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Murari, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2004, vol. 20CS, fol. 34, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

J. Delvaux.

(020778.3/208/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2004.

MILLICOM TELECOMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 64.899.

—
EXTRAIT

Le conseil d'administration a décidé le 9 février 2004 d'accepter la démission de Monsieur John Ratcliffe avec effet au 2 février 2004 et d'élire comme nouvel administrateur par cooptation Monsieur Bruno Nieuwland, demeurant 27, rue de Dippach, L-8055 Bertrange, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra en mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MILLICOM TELECOMMUNICATIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, réf. LSO-AO00137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020053.3/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

NASCENT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 77.159.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision circulaire du Conseil d'Administration de la société en date du 23 février 2004 que:

- Monsieur Robert Sharp, demeurant au 14, Chelsea Park Gardens, London SW3 6AA, England a démissionné de sa fonction d'administrateur D de la société;

- conformément à l'article 12 des statuts de la société, Monsieur Husnu Okvuran, né à Istanbul (Turquie) le 10 juin 1972, avec adresse professionnelle à Flat 33, 66, Sydney Street, London SW3 6PS, England a été coopté en qualité de nouvel administrateur D de la société.

Sa nominative définitive sera confirmée lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société.

- la société sera engagée par la signature conjointe de l'administrateur de classe A, de l'administrateur de classe B et de l'administrateur de classe D, ou la signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2004.

Pour NASCENT GROUP S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, réf. LSO-AO00382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020062.3/1005/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

GARAGE THOMMES & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7650 Heffingen, 92, op der Stross.
R. C. Luxembourg B 12.264.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, réf. LSO-AO00264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 mars 2004.

Signature.

(020031.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

L'OMBRIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 66.010.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 janvier 2004

Première résolution

Le Président donne lecture des lettres de démission de Messieurs Edmond Ries, Claude Schmitz et Marc Lamesch et l'Assemblée accepte leurs démissions de leur poste d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2004.

L'OMBRIERE S.A., Société Anonyme

C. Schmitz / E. Ries

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05524. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020033.3/045/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

O.H.E. OVERLAND HOLDING ENTERPRISES, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.712.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 décembre 2003 que:

La société BAYSIDE GROUP LTD a été élue Administrateur, en remplacement de Monsieur Enzo Guastaferrri, démissionnaire. Pleine et entière décharge lui est accordée pour l'exercice de son mandat.

Elle terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00562. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020042.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

ATLANTICLUX LEBENSVERSICHERUNG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1930 Luxembourg, 10, avenue de la Liberté.
H. R. Luxemburg B 26.817.

Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrates vom 18. November 2003 in den Geschäftsräumen der Gesellschaft

Der Verwaltungsrat nimmt den Rücktritt von Herrn Manfred Kuhn von seinem Verwaltungsratsmandat zur Kenntnis und beschließt, das Rücktrittsgesuch anzunehmen und seinerseits die Entlastung zu erteilen.

Der Verwaltungsrat beschließt, Herrn Volker Seidel als neues Verwaltungsratsmitglied bis zur Generalversammlung der Aktionäre am 15. März 2004 zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Für ATLANTICLUX LEBENSVERSICHERUNG S.A.

J.-M. Schmit

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05788. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020049.3/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

TOYS MARKET-POMMERLACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.

R. C. Diekirch B 99.298.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le quinze janvier.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch, (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société en commandite par actions S.K. INVESTMENTS S.C.A., avec siège social à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot, ici dûment représentée par le commandité la société à responsabilité limitée KNAUF GESTION, S.à r.l., représentée par son gérant unique Monsieur Ernest dit Erny Schmitz, commerçant, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot,

Monsieur Erny Schmitz a été nommé gérant unique de la société KNAUF GESTION, S.à r.l. suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société reçu par le notaire soussigné en date du 7 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1260 du 29 août 2002.

La société KNAUF GESTION, S.à r.l. étant commandité de la société S.K. INVESTMENTS S.C.A. peut engager la société suivant les dispositions de l'article 19 des statuts fixés dans l'acte de constitution reçu par le notaire soussigné en date du 13 août 2002, publié au Mémorial C numéro 1475 du 11 octobre 2002,

2.- La société à responsabilité limitée KNAUF GESTION, S.à r.l., ici dûment représentée par son gérant Monsieur Erny Schmitz, prénommé.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de TOYS MARKET-POMMERLACH SA.

Art. 2. Le siège social est établi à Huldange.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'achat et la vente d'articles de puériculture, de jouets, d'articles pour bébés, ainsi que la gestion d'espaces de jeux pour enfants. Elle pourra d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en cinq cents (500) actions de soixante-deux euros (EUR 62,-) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième lundi du mois de juin à 16.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et Libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- S.K. INVESTMENTS S.C.A., prénommée, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions,	499
2.- KNAUF GESTION, S.à r.l., prénommée, une action,	1
Total: cinq cents actions,	500

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Erny Schmitz, commerçant, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot
 - b) Madame Annette Knauf, hôtelière, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot
 - c) Monsieur Justin Dostert, conseiller en comptabilité et fiscalité, demeurant à L-5969 Itzig, 93, rue de la Libération.
- 3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - Madame Liliane Theissen, employée privée, demeurant à B-4790 Burg-Reuland.
- 4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.
- 5.- Le siège social est établi à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.

6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article huit (8) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Erny Schmitz, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Schmitz, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 22 janvier 2004, vol. 404, fol. 31, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): R. Schaack.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 3 mars 2004.

L. Grethen.

(900910.3/240/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 mars 2004.

SITOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8064 Bertrange, 57, Cité Millewee.

R. C. Luxembourg B 69.184.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, réf. LSO-AO00270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 mars 2004.

Signature.

(020043.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

GENESIS INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 78.183.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05863, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2004.

Pour GENESIS INVESTMENT HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(020044.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

CARGO CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 67.758.

Le bilan au 31 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2004.

Signature.

(020025.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

CARGO CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 67.758.

Le bilan au 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2004.

Signature.

(020024.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

WULLMAART-SCHMETT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.

R. C. Diekirch B 99.299.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le quinze janvier

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch, (Grand-Duché de Luxembourg)

Ont comparu:

1.- La société en commandite par actions S.K. INVESTMENTS S.C.A., avec siège social à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot - Stawelerstrooss, ici dûment représentée par le commandité la société à responsabilité limitée KNAUF GESTION, S.à r.l., représentée par son gérant unique Monsieur Ernest dit Erny Schmitz, commerçant, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot - Stawelerstrooss,

Monsieur Erny Schmitz a été nommé gérant unique de la société KNAUF GESTION, S.à r.l. suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société reçu par le notaire soussigné en date du 7 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1260 du 29 août 2002.

La société KNAUF GESTION, S.à r.l. étant commandité de la société S.K. INVESTMENTS S.C.A. peut engager la société suivant les dispositions de l'article 19 des statuts fixés dans l'acte de constitution reçu par le notaire soussigné en date du 13 août 2002, publié au Mémorial C numéro 1475 du 11 octobre 2002,

2.- La société à responsabilité limitée KNAUF GESTION, S.à r.l., ici dûment représentée par son gérant Monsieur Erny Schmitz, prénommé.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de WULLMAART-SCHMËTT SA.

Art. 2. Le siège social est établi à Huldange.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'exploitation d'un commerce en détail d'articles d'ameublement, d'articles électriques, de quincaillerie, d'artisanat d'art, d'articles d'entretien et de nettoyage, d'articles de cadeaux, d'articles de textiles, de chaussures ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en cinq cents (500) actions de soixante-deux euros (EUR 62,-) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième lundi du mois de mai à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et Libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- S.K. INVESTMENTS S.C.A., prénommée, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions,	499
2.- KNAUF GESTION, S.à r.l., prénommée, une action,	1
Total: cinq cents actions,	500

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Erny Schmitz, commerçant, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot - Stawelerstrooss
 - b) Madame Annette Knauf, hôtelière, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot - Stawelerstrooss
 - c) Monsieur Justin Dostert, conseiller en comptabilité et fiscalité, demeurant à L-5969 Itzig, 93, rue de la Libération.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - Madame Liliane Theissen, employée privée, demeurant à B-4790 Burg-Reuland.
- 4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.
- 5.- Le siège social est établi à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot - Stawelerstrooss.

6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article huit (8) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Erny Schmitz, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Schmitz, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 22 janvier 2004, vol. 404, fol. 31, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): R. Schaack.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 3 mars 2004.

L. Grethen.

(900911.3/240/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 mars 2004.

THOMSON TRAVEL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 62.806.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04332, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THOMSON TRAVEL HOLDINGS S.A.

Signature

(020045.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

THOMSON TRAVEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 61.047.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04333, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THOMSON TRAVEL INTERNATIONAL S.A.

Signature

(020046.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

REMEA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 71.845.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 10 février 2004, du rapport et de la décision du Gérant de la société REMEA LUXEMBOURG, S.à r.l. que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2001.

1) Décharge accordée à la Gérance pour l'année 2001: MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., Robert Kretzman, Michael T Sheehan.

2) Election de la nouvelle Gérance pour une durée illimitée: MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., Robert Kretzman, Michael T Sheehan.

3) La perte qui s'élève à EUR 12.761.042,- est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REMEA (LUXEMBOURG), S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04845. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020074.3/683/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

SK-Q8 SCHMETT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.

R. C. Diekirch B 99.300.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le quinze janvier.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch, (Grand-Duché de Luxembourg)

Ont comparu:

1.- La société en commandite par actions S.K. INVESTMENTS S.C.A., avec siège social à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot, ici dûment représentée par le commandité la société à responsabilité limitée KNAUF GESTION, S.à r.l., représentée par son gérant unique Monsieur Ernest dit Erny Schmitz, commerçant, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot,

Monsieur Erny Schmitz a été nommé gérant unique de la société KNAUF GESTION, S.à r.l. suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société reçu par le notaire soussigné en date du 7 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1260 du 29 août 2002.

La société KNAUF GESTION, S.à r.l. étant commandité de la société S.K. INVESTMENTS S.C.A. peut engager la société suivant les dispositions de l'article 19 des statuts fixés dans l'acte de constitution reçu par le notaire soussigné en date du 13 août 2002, publié au Mémorial C numéro 1475 du 11 octobre 2002,

2.- La société à responsabilité limitée KNAUF GESTION, S.à r.l., ici dûment représentée par son gérant Monsieur Erny Schmitz, prénommé.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de SK-Q8 SCHMËTT SA.

Art. 2. Le siège social est établi à Huldange.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la vente d'essence, d'huile et de graisse et d'accessoires pour voiture, la vente de boissons alcooliques ou non, d'articles alimentaires et de confiserie, la vente de tabacs et articles pour fumeurs.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en cinq cents (500) actions de soixante-deux euros (EUR 62,-) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième lundi du mois de juillet à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et Libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- S.K. INVESTMENTS S.C.A., prénommée, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions,	499
2.- KNAUF GESTION, S.à r.l., prénommée, une action,	1
Total: cinq cents actions,	500

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Erny Schmitz, commerçant, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot
 - b) Madame Annette Knauf, hôtelière, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot
 - c) Monsieur Justin Dostert, conseiller en comptabilité et fiscalité, demeurant à L-5969 Itzig, 93, rue de la Libération.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - Madame Liliane Theissen, employée privée, demeurant à B-4790 Burg-Reuland.
- 4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.
- 5.- Le siège social est établi à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.
- 6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article huit (8) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Erny Schmitz, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Schmitz, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 22 janvier 2004, vol. 404, fol. 31, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): R. Schaack.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 3 mars 2004.

L. Grethen.

(900912.3/240/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 mars 2004.

STEFFES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6730 Grevenmacher, 7, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 79.647.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, réf. LSO-AO00272, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 mars 2004.

Signature.

(020047.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

TOITURE FERBLANTERIE FERNANDES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 78, avenue de la Faiencerie.

R. C. Luxembourg B 39.216.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, réf. LSO-AO00273, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 mars 2004.

Signature.

(020048.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

WASSERHEIM ANLAGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 61.668.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 17 février 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société WASSERHEIM ANLAGEN S.A. que les actionnaires et les administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2002.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2002: MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2002: KPMG AUDIT.

Election des nouveaux Administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'Administrateur-Délégué de la société sur autorisation des actionnaires pour une durée de 6 ans.

Election de KPMG AUDIT en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle.

2) Le profit qui s'élève à EUR 14.105,87 est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WASSERHEIM ANLAGEN S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00638. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020077.3/683/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

SK-Q8 POMMERLACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.

R. C. Diekirch B 99.301.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le quinze janvier.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch, (Grand-Duché de Luxembourg)

Ont comparu:

1.- La société en commandite par actions S.K. INVESTMENTS S.C.A., avec siège social à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot, ici dûment représentée par le commandité la société à responsabilité limitée KNAUF GESTION, S.à r.l., représentée par son gérant unique Monsieur Ernest dit Erny Schmitz, commerçant, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot,

Monsieur Erny Schmitz a été nommé gérant unique de la société KNAUF GESTION, S.à r.l. suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société reçu par le notaire soussigné en date du 7 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1260 du 29 août 2002.

La société KNAUF GESTION, S.à r.l. étant commandité de la société S.K. INVESTMENTS S.C.A. peut engager la société suivant les dispositions de l'article 19 des statuts fixés dans l'acte de constitution reçu par le notaire soussigné en date du 13 août 2002, publié au Mémorial C numéro 1475 du 11 octobre 2002,

2.- La société à responsabilité limitée KNAUF GESTION, S.à r.l., ici dûment représentée par son gérant Monsieur Erny Schmitz, prénommé.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de SK-Q8 POMMERLACH SA.

Art. 2. Le siège social est établi à Huldange.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la vente d'essence, d'huile et de graisse et d'accessoires pour voiture, la vente de boissons alcooliques ou non, d'articles alimentaires et de confiserie, la vente de tabacs et articles pour fumeurs, l'exploitation d'un poste de lavage pour voitures.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en cinq cents (500) actions de soixante-deux euros (EUR 62,-) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième lundi du mois de juillet à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et Libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- S.K. INVESTMENTS S.C.A., prénommée, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions,	499
2.- KNAUF GESTION, S.à r.l., prénommée, une action,	1
Total: cinq cents actions,	500

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élevaient approximativement à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Erny Schmitz, commerçant, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot
 - b) Madame Annette Knauf, hôtelière, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot
 - c) Monsieur Justin Dostert, conseiller en comptabilité et fiscalité, demeurant à L-5969 Itzig, 93, rue de la Libération.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - Madame Liliane Theissen, employée privée, demeurant à B-4790 Burg-Reuland.
- 4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.
- 5.- Le siège social est établi à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.
- 6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article huit (8) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Erny Schmitz, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Schmitz, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 22 janvier 2004, vol. 404, fol. 31, case 12. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): R. Schaack.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 2 mars 2004.

L. Grethen.

(900913.3/240/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 mars 2004.

SOGEGA PME, S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 88.447.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOGEGA PME, S.e.n.c., Société en nom collectif

Y. Cacclin

Gérant

(020020.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

**TANIT INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme,
(anc TILOS S.A.).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 78.164.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00555, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2004.

Signature.

(020021.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

PRIETEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 86.325.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04059, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2004.

Signature.

(020022.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

AVAYA LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 80.572.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 17 octobre 2003

L'associé unique a confirmé sa précédente résolution du 20 décembre 2002 portant imputation sur le compte prime d'émission de la perte de EUR 701,93 pour l'exercice social clos le 30 septembre 2001, et de la perte de EUR 13.988,10 pour l'exercice social clos le 30 septembre 2002.

La prime d'émission s'élève désormais à EUR 74.367.023,97.

L'associé unique a par ailleurs confirmé le renouvellement avec effet rétroactif au 20 décembre 2002, du mandat des gérants de la Société pour une période expirant à l'assemblée générale annuelle ordinaire devant se tenir en 2004 en relation avec l'approbation des comptes annuels de la Société pour l'exercice social clos le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07404. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020057.3/280/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Q8 CRISTAL POMMERLACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.

R. C. Diekirch B 99.302.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le quinze janvier.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch, (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société en commandite par actions S.K. INVESTMENTS S.C.A., avec siège social à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot, ici dûment représentée par le commandité la société à responsabilité limitée KNAUF GESTION, S.à r.l., représentée par son gérant unique Monsieur Ernest dit Erny Schmitz, commerçant, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot,

Monsieur Erny Schmitz a été nommé gérant unique de la société KNAUF GESTION, S.à r.l. suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société reçu par le notaire soussigné en date du 7 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1260 du 29 août 2002.

La société KNAUF GESTION, S.à r.l. étant commandité de la société S.K. INVESTMENTS S.C.A. peut engager la société suivant les dispositions de l'article 19 des statuts fixés dans l'acte de constitution reçu par le notaire soussigné en date du 13 août 2002, publié au Mémorial C numéro 1475 du 11 octobre 2002,

2.- La société à responsabilité limitée KNAUF GESTION, S.à r.l., ici dûment représentée par son gérant Monsieur Erny Schmitz, prénommé.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de Q8 CRISTAL POMMERLACH S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Huldange.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la vente d'essence, d'huile et de graisse et d'accessoires pour voiture, la vente de boissons alcooliques ou non, d'articles alimentaires et de confiserie, la vente de tabacs et articles pour fumeurs.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en cinq cents (500) actions de soixante-deux euros (EUR 62,-) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de juillet à 10:00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et Libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- S.K. INVESTMENTS S.C.A., prénommée, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions,	499
2.- KNAUF GESTION, S.à r.l., prénommée, une action,	1
Total: cinq cents actions,	500

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Erny Schmitz, commerçant, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot
 - b) Madame Annette Knauf, hôtelière, demeurant à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot
 - c) Monsieur Justin Dostert, conseiller en comptabilité et fiscalité, demeurant à L-5969 Itzig, 93, rue de la Libération.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - Madame Liliane Theissen, employée privée, demeurant à B-4790 Burg-Reuland.
- 4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.
- 5.- Le siège social est établi à L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.
- 6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article huit (8) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Erny Schmitz, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Schmitz, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 22 janvier 2004, vol. 404, fol. 32, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): R. Schaack.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 2 mars 2004.

L. Grethen.

(900914.3/240/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 mars 2004.

GREENLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 83.839.

Le bilan au 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2004.

Signature.

(020023.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

ALFRED WEILER, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale Langwies.

R. C. Luxembourg B 86.775.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, réf. LSO-AO00260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 mars 2004.

Signature.

(020026.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

PORTFOLIO SELECTION SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 56.144.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020027.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

DELTA INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 49.678.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 13 novembre 2003

Il a été unanimement décidé:

1. D'accepter la démission de M. Antonios Ioannis Polykandriotis comme administrateur de la société avec effet au 13 octobre 2003 et de lui donner décharge jusqu'à ce jour, et de nommer M. Pandeli Economo comme nouvel administrateur de la société pour une période de trois ans jusqu'à l'Assemblée Annuelle qui approuvera les comptes au 31 décembre 2005.

2. De ratifier l'audit de PricewaterhouseCoopers Athens, 268 Kifissias Avenue, 152 32 Halandri, Athens, sur les comptes de la société comme auditeur statutaire et de renouveler son mandat pour l'année sociale 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2003.

DELTA INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme

N. Pollefort / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00533. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020030.3/045/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

SCHOELLERBANK INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 61.279.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05097, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Thier.

(020029.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

SOCIETE INTERNATIONALE DE SUPERVISION FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 30.683.

EXTRAIT

Le conseil d'administration a décidé le 9 février 2004 d'accepter la démission de Monsieur John Ratcliffe avec effet au 2 février 2004 et d'élire comme nouvel administrateur par cooptation Monsieur Bruno Nieuwland, demeurant 27, rue de Dippach, L-8055 Bertrange, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra en mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOCIETE INTERNATIONALE DE SUPERVISION FINANCIERE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, réf. LSO-AO00132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020052.3/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

VENTOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 57.075.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 27 février 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société VENTOR S.A. que les actionnaires et les administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2002.

1) Décharge accordée aux Administrateurs pour l'année 2002:

- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
- MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.
- FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'Administrateur-Délégué pour l'année 2002:

- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au Commissaire aux Comptes pour l'année 2002:

- EURAUDIT, S.à r.l.

2) Election des nouveaux Administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle:

- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
- MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.
- FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Le Conseil d'Administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'Administrateur-Délégué de la société sur autorisation des actionnaires pour une durée de 6 ans.

Election de EURAUDIT, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle.

3) Le profit qui s'élève à EUR 18.371,79 est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VENTOR S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00644. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020081.3/683/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

BEAGLE HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 62.772.

—
Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 30 janvier 2004, du rapport du Gérant de la société BEAGLE HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l. que l'associé unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2002.

- 1) Décharge accordée au Gérant pour l'année 2002: MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
- 2) Election du nouveau Gérant pour une durée illimitée: MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
- 3) Du profit qui s'élève à EUR 1.479.116,87 un montant de EUR 62.893,98 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BEAGLE HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04844. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020070.3/683/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

VENTOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 57.075.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00654, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2004.

VENTOR S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(020084.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

LEMOORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 66.592.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 1^{er} mars 2004, que:

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur François Winandy, et donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat, jusqu'au jour de sa démission.

Sont élus et réélus Administrateurs jusqu'à l'assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007:

- Monsieur Thierry Jacob, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy (F), demeurant professionnellement à Luxembourg.

- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L).

- Monsieur Diego Lissi, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 21, Via Nassa, CH-6901 Lugano. Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période:

- Monsieur Michele Romerio, comptable, demeurant à Carabella, CH-6582 Pianezzo.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00616. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020088.3/802/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

WOLFGANG THIELEN, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 53.980.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, réf. LSO-AO00275, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 mars 2004.

Signature.

(020050.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

SHAI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 47.122.

EXTRAIT

Le conseil d'administration a décidé le 9 février 2004 d'accepter la démission de Monsieur John Ratcliffe avec effet au 2 février 2004 et d'élire comme nouvel administrateur par cooptation Monsieur Bruno Nieuwland, demeurant 27, rue de Dippach, L-8055 Bertrange, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra en mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SHAI HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, réf. LSO-AO00134. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020051.3/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

PIKATA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.263.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale du 25 février 2004

Première résolution

Le transfert du siège social de la société du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 9b, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg est accepté.

Deuxième résolution

Les nominations de:

- Monsieur Fabio Mazzoni, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 9b, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

- Monsieur Alain Heinz, employé privé, demeurant professionnellement au 9b, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

- Monsieur Christophe Davezac, employé privé, demeurant professionnellement au 9b, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

en qualité d'administrateurs de la société PIKATA S.A. jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2010 sont acceptées.

La nomination de la société WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l. avec siège social au 9b, boulevard du Prince Henri, à L-1724 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes de la société PIKATA S.A. jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010 est acceptée.

Troisième résolution

Les démissions de Monsieur Jacques Claeys, de la société MONTEREY SERVICES S.A. et de la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. de leurs mandats d'administrateurs de la société PIKATA S.A. sont acceptées. Décharge est donnée aux administrateurs pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à la date de la présente Assemblée.

La démission de la société COMCOLUX S.A. de son mandat de Commissaire aux Comptes de la société PIKATA S.A. est acceptée, décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de la présente Assemblée.

Pour extrait

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, réf. LSO-AO00416. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020136.3/587/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

LANATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.394,68 EUR.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 65.992.

Par résolution datée du 22 janvier 2004, l'actionnaire unique a décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05119. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020054.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

RealCorp COMMERCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 82.583.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 19 février 2004

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la Société tenue à Luxembourg le 19 février 2004 que:

- Monsieur Georges Jeitz, demeurant à L-1650 Luxembourg, 44, avenue Guillaume, a été révoqué de son poste d'administrateur de la Société;
- Monsieur Daniel Origer, né le 7 décembre 1965 à Etterbeek (Belgique), demeurant à L-6147 Junglinster, 8, rue des Roses, a été nommé en tant qu'administrateur de la Société.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour RealCorp COMMERCIAL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, réf. LSO-AO00394. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020061.3/250/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

TD LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 89.556.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société du 31 janvier 2004

L'associé unique décide:

d'accepter la démission de Monsieur Gregory Benson et Monsieur Michael Colato et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat en tant que gérants de la Société avec effet immédiat;

de nommer les personnes suivantes:

- Monsieur Ferdinando Grimaldi, Investment Professional, né le 9 mai 1960 à Milan, Italie, résidant à 5 Ladbrooke Gardens, Londres W11 2PT, Royaume-Uni;
 - Monsieur Alykhan Nathoo, Investment Professional, né le 11 mai 1972 à Nairobi, Kenya, résidant à Flat 46, Kingston House South, Ennismore Gardens, Londres SW7 1NG, Royaume-Uni,
- en tant que nouveaux gérants de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Depuis, le conseil de gérance de la Société se compose de personnes suivantes:

- Madame Ailbhe Marie Jennings, née le 27 mars 1963 à Dublin, Irlande, demeurant à 17 rue du Verger, L-5372 Schutt-range, Luxembourg;
- Monsieur Ferdinando Grimaldi, Investment Professional, né le 9 mai 1960 à Milan, Italie, résidant à 5 Ladbrooke Gardens, Londres W11 2PT, Royaume-Uni;
- Monsieur Alykhan Nathoo, Investment Professional, né le 11 mai 1972 à Nairobi, Kenya, résidant à Flat 46, Kingston House South, Ennismore Gardens, Londres SW7 1NG, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

TD LUXEMBOURG, S.à r.l.

A. Bellardi Ricci

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, réf. LSO-AO00398. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020060.3/250/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

TAMWEELVIEW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 66.944.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00652, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2004.

TAMWEELVIEW S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(020085.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

SOPEM SOCIETE DE PARTICIPATIONS ELECTRO-MECANIQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 54.660.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 1^{er} mars 2004, que:

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Andrea Castellano, et de Monsieur François Winandy, et donne décharge pleine et entière pour l'exercice de leur mandat, jusqu'au jour de leur démission.

Sont élus et réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- Monsieur Thierry Jacob, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy (F), demeurant professionnellement à Luxembourg.

- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Luxembourg.

- Monsieur Alessandro Picchi, avocat, demeurant à Viareggio (Italie).

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période:

- Monsieur Michele Romerio, comptable, demeurant à Carabella, CH-6582 Pianezzo.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00607. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020092.3/802/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

DEXIA GLOBAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 84.727.

—
Suite à la démission de Monsieur Nicolas Gomart en date du 21 juillet 2003 et aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 27 février 2004, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Luc Hernoux, Senior Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- M. Daniel Kuffer, Senior Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- M. Hugo Lasat, Conseiller du Comité de Direction, DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG, route d'Arlon, 283, L-1150 Luxembourg

- M. François Pauly, Directeur, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

Pour DEXIA GLOBAL, Sicav

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, réf. LSO-AO00349. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020080.3/1126/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

DUSTON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.394,68 EUR.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 66.002.

Par résolution datée du 22 janvier 2004, l'actionnaire unique a décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05115. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020093.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

ILLOR II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 64.871.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 1^{er} mars 2004 que:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg,
- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en administration des affaires, demeurant à Dudelange (L),
ont été réélus Administrateurs pour une durée de six ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009.

- Monsieur Olivier Henz, Diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg,
a été élu Administrateur pour la même période en remplacement de Monsieur René Schmitter, Administrateur démissionnaire.

- HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,
a été élu Commissaire aux Comptes pour la même période en remplacement de Monsieur Rodolphe Gerbes, Commissaire aux Comptes démissionnaire.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00575. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020095.3/802/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

SOCIETE FINANCIERE MUTUELLE EXTERIEURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 60.744.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 1^{er} mars 2004, que:

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur François Winandy, et donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat, jusqu'au jour de sa démission.

Sont élus et réélus Administrateurs jusqu'à l'assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008 que:

- Monsieur Thierry Jacob, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy (F), demeurant professionnellement à Luxembourg.

- Monsieur Isaac Truzman, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 21, Via Nassa, CH-6901 Lugano.

- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L).

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période:

- Monsieur Michele Romerio, comptable, demeurant à Carabella, CH-6582 Pianezzo.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00612. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020091.3/802/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

BELFRY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.394,68 EUR.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 65.997.

Par résolution datée du 22 janvier 2004, l'actionnaire unique a décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020096.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

BELMORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.394,68 EUR.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 65.984.

Par résolution datée du 22 janvier 2004, l'actionnaire unique a décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05118. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020099.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

MILLICOM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 79.896.

EXTRAIT

Le conseil d'administration a décidé le 9 février 2004 d'accepter la démission de Monsieur John Ratcliffe avec effet au 2 février 2004 et d'élire comme nouvel administrateur par cooptation Monsieur Bruno Nieuwland, demeurant 27, rue de Dippach, L-8055 Bertrange, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra en mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MILLICOM INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, réf. LSO-AO00138. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020055.3/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

NewTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 45.640.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 7 juillet 2003 a décidé de renouveler les mandats pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2003 et qui se tiendra en 2004:

1) des administrateurs suivants:

- Bruno Valsangiacomo, demeurant au 12, Beustweg, CH-8032 Zurich;
- Romano Fanconi, demeurant au 12, Beustweg, CH-8032 Zurich;
- Carmen Behles, demeurant au 12, Beustweg, CH-8032 Zurich;
- Susanne Häusler, demeurant au 12, Beustweg, CH-8032 Zurich;

2) du commissaire aux comptes:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05112. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020066.3/581/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

MILLICOM INTERNATIONAL OPERATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 35.612.

—
EXTRAIT

Le conseil d'administration a décidé le 9 février 2004 d'accepter la démission de Monsieur John Ratcliffe avec effet au 2 février 2004 et d'élire comme nouvel administrateur par cooptation Monsieur Bruno Nieuwland, demeurant 27, rue de Dippach, L-8055 Bertrange, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra en mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *MILLICOM INTERNATIONAL OPERATIONS S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, réf. LSO-AO00141. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020056.3/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

SUNSTAR CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 86.025.

Maître Albert Wildgen a démissionné de ses fonctions d'administrateur le 16 juillet 2003 avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00559. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020058.3/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

DONKER-WELLENS BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 92.778.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 12 février 2004

Les actionnaires ont pris acte de la démission de M. Albert Wildgen de son poste d'administrateur avec effet au 12 février 2004.

Les actionnaires ont nommé, en remplacement, M. Georges Gudenburg, né le 25 novembre 1964, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Actionnaires devant statuer sur les comptes clos au 30 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00565. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020059.3/280/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

REGINA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 75.615.

-
1. Le siège social de la société REGINA S.A. est dénoncé avec effet immédiat.
 2. Madame Luisella Moreschi, Madame Claudia Gentile, et Madame Alessandra Gentile ont démissionné avec effet immédiat de leur poste d'administrateur au sein de la société.
 3. La société TOWERBEND LIMITED a démissionné avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes.
 4. Le contrat de domiciliation à durée indéterminée conclu entre la société REGINA S.A. et LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY GROUP S.A. (LMC GROUP S.A.), est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 19 février 2004.

L.M.C GROUP S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04839. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020094.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

AMAC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 88.293.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00487, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020063.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

AGRON INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 14.257.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00628, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2004.

Signature.

(020064.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

CWG HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 96.829.

Par résolution circulaire datée du 3 février 2004, les actionnaires ont décidé de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020068.3/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

SYNOVATE N.V. (LUXEMBOURG BRANCH), Société Anonyme de droit étranger.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 99.311.

Le 3 mars 2004, le conseil d'administration de la société anonyme de droit belge SYNOVATE N.V., ayant son siège social à B-2000 Antwerp, Meir 44A, enregistrée au registre de commerce de Antwerp sous le numéro 314.250, a décidé la création d'une succursale à Luxembourg.

La société SYNOVATE N.V. est représentée par son conseil d'administration composé de deux membres:

- Monsieur Peter Huijboom;
- SYNOVATE HOLDING COMPANY BV.

Mr Peter Huijboom est l'administrateur-délégué de la société.

La société SYNOVATE N.V. est engagée par:

- la signature conjointe de deux administrateurs;
- la signature de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière.

La succursale, dénommée SYNOVATE N.V. (LUXEMBOURG BRANCH), est établie au 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

La succursale a pour activité la réalisation d'études de marché et du conseil en analyse de marchés, ce qui inclut de tester les produits, de réaliser des études de marchés, du marketing et des nouvelles techniques de gestion.

La gérante de la succursale est Madame Ines Ryan-Boonen, née le 14 août 1952, à Etterbeek (Belgique), domiciliée au 31, rue Saint-Léger, 5170 Profondeville, Belgique.

La gérante de la succursale est autorisée et habilitée à représenter la succursale dans toutes ses activités au Luxembourg devant toutes autorités politiques, administratives et judiciaires et devant toutes personnes physiques et morales, avec tous les pouvoirs que la société SYNOVATE N.V. aurait si elle était effectivement présente au Luxembourg.

Dans le cadre des pouvoirs décrits ci-dessus, la gérante a un pouvoir de signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO01075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020298.3/280/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

U.S. FIXED INCOME FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 67.053.

Suite à la cooptation en date du 14 mai 2003 de Monsieur Thomas Melchior en remplacement de Monsieur Michael Lentz, administrateur démissionnaire et suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 27 février 2004, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc-André Bechet, Senior Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- M. Léon Hilger, Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- M. Thomas Melchior, Assistant Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

Pour U.S. FIXED INCOME FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, réf. LSO-AO00348. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020083.3/1026/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

WASSERHEIM ANLAGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 61.668.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00648, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2004.

WASSERHEIM ANLAGEN S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signature

(020087.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

BELLINVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 81.753.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 février 2004 que:

- Monsieur Bruno Beernaerts, demeurant au 45, rue du Centre à B-Fauvillers;

- Monsieur Roberto Franchini, demeurant à CH-6977 Ruvigliana (Suisse);

- Monsieur István Burgyán, demeurant à CH-6900 Massagno (Suisse);

ont été élus Administrateurs, en remplacement de Madame Folmer, Monsieur Jean Lambert et de la société EDIFAC S.A. démissionnaires. Pleine et entière décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat.

- CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a été nommée Commissaire, en remplacement de TRUSTAUDIT S.A., démissionnaire.

Les nouveaux administrateurs et le nouveau commissaire reprendront le mandat de leurs prédécesseurs.

- Il résulte également de ladite Assemblée que le siège social est transféré du 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, au 50, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO01074. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020207.3/727/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

MONTAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 28.388.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, réf. LSO-AO00230, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020203.3/571/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

MONTAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 28.388.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, réf. LSO-AO00229, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020201.3/571/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

BROWN MACHINES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.637.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05555, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020104.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

CORMORAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 61.288.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05558, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020106.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

ARENDT-SCHACKMANN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7737 Colmar-Berg, Zone Industrielle Piret.
R. C. Luxembourg B 37.987.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement
le 15 décembre 2003 à 16.00 heures à Colmar-Berg*

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Yves Wallers de son poste de commissaire aux comptes de la Société. L'Assemblée Générale, par vote spécial, lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement la société SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH SRE S.A. ayant son siège social au 36, route de Longwy L-8080 Bertrange. Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur devant prendre fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir en 2004.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO01059. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020312.3/643/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

SERTU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 73.044.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05563, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020108.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

LAND ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 61.688.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05566, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020111.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

LOCAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4140 Esch-sur-Alzette, 44, rue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 59.238.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, réf. LSO-AO00258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour LOCAFIN S.A.

FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MERSCH

Signature

(020114.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

CALIORNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 74.177.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue en date du 25 février 2004 que:

- de transférer le siège social de la société de L-2449 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur;

- ont été élus aux fonctions d'Administrateurs de la société:

* Monsieur Norbert Schmitz, né le 12 mai 1943 à Pétange (Luxembourg), Administrateur, demeurant à L-2736 Luxembourg, 16, rue Eugène Wolff,

* Monsieur Jean-Marie Poos, né le 16 octobre 1966 à Uccle (Belgique), Administrateur, demeurant à L-4970 Bettange/Mess (Luxembourg), 45, rue Haard,

* S.G.A. SERVICES S.A., Administrateur, dont le siège social est situé à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer, en remplacement de Maître Charles Duro, de Maître Marianne Goebel et de Maître Lydie Lorang, Administrateurs démissionnaires.

- A été élu aux fonctions de Commissaire aux Comptes:

Monsieur Eric Herremans, Directeur, demeurant à Luxembourg, commissaire aux Comptes.

En remplacement de la FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., commissaire aux Comptes démissionnaire.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00527. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020353.3/317/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

ITALUX EMBALLAGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4050 Esch-sur-Alzette, 3, rue du Canal.
R. C. Luxembourg B 38.279.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AO05682, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour *ITALUX EMBALLAGES, S.à r.l.*

Signature

(020116.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

STELLAROSA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4441 Esch-sur-Alzette, 273, rue Metzlerlach.
R. C. Luxembourg B 38.153.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AO05699, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour *STELLAROSA, S.à r.l.*

Signature

(020118.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

LAND TWO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 61.689.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05570, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020126.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

THE NEW RUSSIA FUND, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 57.763.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale des actionnaires tenue au siège social le 17 février 2004 a adopté les décisions suivantes:

1. L'assemblée a approuvé le rapport des administrateurs, le rapport des réviseurs et le rapport annuel pour l'année se terminant au 31 octobre 2003.

2. L'assemblée a décidé de ne déclarer aucun dividende final pour l'année se terminant au 31 octobre 2003.

3. L'assemblée a approuvé les détails des rémunérations à verser aux administrateurs et au Président du Conseil d'Administration.

L'assemblée a approuvé les détails relatifs aux jetons de présence attribués aux administrateurs du fonds.

4. L'assemblée a approuvé la décharge entière pour l'exécution de leurs fonctions à tous les administrateurs pour la période se terminant au 31 octobre 2003.

5. L'assemblée a ré-élu The Hon. Arthur Hartman, The Lord Marlesford DL, Senator Shane Ross et MM. Michael Chamberlayne et Robert Koehler aux fonctions d'administrateurs pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005.

6. L'assemblée a ré-élu PricewaterhouseCoopers à la fonction de réviseur pour la période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005.

Pour *THE NEW RUSSIA FUND*

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2004, réf. LSO-AO01168. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020320.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

19530

GOLDEN SAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 78.050.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05576, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(020128.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

LP2-4 FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 90.647.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 5 mars 2004.

Signature.

(020140.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

FINANCIAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 82.355.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 5 mars 2004.

Signature.

(020141.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

BARING MUTUAL FUND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 30.669.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2004, réf. LSO-AO01171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BARING MUTUAL FUND MANAGEMENT S.A.

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme

Signatures

(020318.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

ATELIERS MINI-FLAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7, rue de Bitburg.
R. C. Luxembourg B 58.119.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 6 février 2004 à 10.00 heures à Luxembourg

Le montant des pertes cumulées au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003 dépassant les trois quarts du capital social, conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à la dissolution de la société mais de continuer les activités de celle-ci.

L'Assemblée Générale accepte la démission de Madame Leen Dierick de son poste d'administrateur de la Société. L'Assemblée Générale, par vote spécial, lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement la société N.V.K. DIERICK ayant son siège social au 2, Ten Hoflaan B-2980 Zoersel (Belgique). Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur devant prendre fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle devant se tenir en 2008.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

K. Dierick / P. D'Hulst

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO01041. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020313.3/643/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

19531

ILLOR I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 64.870.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 1^{er} mars 2004 que:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg,
- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en administration des affaires, demeurant à Dudelange (L),

ont été réélus Administrateurs pour une durée de six ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009.

- Monsieur Olivier Henz, Diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg,

a été élu Administrateur pour la même période en remplacement de Monsieur René Schmitter, Administrateur démissionnaire.

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

a été élu Commissaire aux Comptes pour la même période en remplacement de Monsieur Rodolphe Gerbes, Commissaire aux Comptes démissionnaire.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00573. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020100.3/802/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

CREDIT DES ALPES HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 31.429.

—
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration

Sont présents:

- Monsieur Fabrizio Cerina.
- Monsieur François de Borbon y Escasany.
- Monsieur Giancarlo Cammarata.

Ordre du jour:

Transfert de siège social de la société du 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg avec effet immédiat.

Résolution

A l'unanimité des voix le conseil décide de transférer le siège social de la société du 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg avec effet immédiat.

Monaco, le 10 novembre 2003.

F. Cerina / F. de Borbon y Escasany / G. Cammarata.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06414. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020123.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

HOLIDAY RENT A JEEP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 51.273.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration tenu en date du 5 novembre 2003 que:
le siège social de la société a été transféré du 31, rue d'Eich à L-1461 Luxembourg au 39, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 mars 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO01057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020285.3/304/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

BC TNLGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 90.253.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale ordinaire de notre société tenue en date du 1^{er} mars 2004 que:

1) Les mandats des administrateurs Alexandre Liénard et Pierre Micoureau ont été dénoncés avec effet au 20 février 2004.

2) Ont été nommés nouveaux administrateurs avec effet au 20 février 2004:

- Monsieur Olivier Paquot, informaticien, né le 13 août 1968 à Rocourt (Belgique), demeurant à B-1560 Hoeilaart, 30, J.B. Michelstraat.

- Monsieur Wilfried Sas, informaticien, né le 8 février 1948 à Willebroek (Belgique), demeurant B-1840 Londerzeel, 23, Reigerstraat.

- Monsieur Jürgen Sas, informaticien, né le 25 juillet 1973 à Reet (Belgique), demeurant à B-2830 Willebroek, 13, Antwerpsesteenweg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00497. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020208.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

INTERMIN S.A., INTERNATIONALE DES MINERAIS, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 40.296.

—
En sa qualité d'agent domiciliaire, la FIDUCIAIRE JEAN-MARC FABER dénonce avec effet immédiat le siège de la société INTERMIN S.A. situé au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour réquisition et publication

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, réf. LSO-AO00256. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020210.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

FIRST NIS REGIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 48.072.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 16 février 2004 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'assemblée a approuvé les rapports des réviseurs et des administrateurs et le bilan final pour l'année se terminant au 31 octobre 2003.

2. L'assemblée a ratifié le paiement des dividendes déclarés par les administrateurs et payés aux actionnaires du fonds pour la période se terminant au 16 février 2004.

3. L'assemblée a ratifié les rémunérations des administrateurs et du président du conseil d'administration.

4. L'assemblée a approuvé la décharge entière et totale pour l'exécution de leurs fonctions à tous les membres du conseil d'administration pour l'année se terminant au 31 octobre 2003.

5. L'assemblée a ré-élu The Hon. Arthur A. Hartman et MM. Dudley Fishburn et David Gill à la fonction d'administrateur pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005.

6. L'assemblée a ré-élu KPMG AUDIT à la fonction de réviseur pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005.

7. L'assemblée a ratifié la décision du Conseil d'Administration de remplacer ELVINGER, HOSS & PRUSSEN par ARENDT & MEDERNACH en tant que Conseillers Légaux du fonds.

Pour FIRST NIS REGIONAL FUND

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2004, réf. LSO-AO01176. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020323.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

P.G.L., PROMOTIONS GENERALES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 33.016.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO00790, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2004.

P.G.L., PROMOTIONS GENERALES LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(020242.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

RENT A CASA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 51.016.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 5 novembre 2003 que:
- le siège social de la société a été transféré du 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg au 39, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 mars 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO01061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020287.3/304/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

MANAGEMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 26.760.

RECTIFICATIF

Extrait rectificatif de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 17 avril 2003 au siège social

Le précédent extrait lisait:

«2. L'assemblée a approuvé qu'aucune distribution ne soit faite à la réserve légale, ainsi que la distribution de US dollars 9.000,- aux autres réserves sur le bénéfice reporté de US dollars 54.878,- pour donner un nouveau solde de US dollars 45.878,- au 31 décembre 2002.»

Ce paragraphe est à remplacer par le paragraphe qui suit:

«2. L'assemblée a approuvé qu'aucune distribution ne soit faite à la réserve légale et qu'une distribution de US dollars 9.000,- soit allouée aux autres réserves sur le bénéfice reporté de US dollars 51.878,- pour donner un nouveau solde de US dollars 42.878,- au 31 décembre 2002.»

Pour MANAGEMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2004, réf. LSO-AO01183. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(020329.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

EAST EUROPEAN FOOD FUND, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.573.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2004, réf. LSO-AO01187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EAST EUROPEAN FOOD FUND

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(020331.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

WEST AFRICA GROWTH FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 58.014.

—
EXTRAIT

M. Etienne Viard a présenté sa démission en tant qu'administrateur de WEST AFRICA GROWTH FUND et M. Philippe Bassery a été co-opté en tant qu'administrateur de WEST AFRICA GROWTH FUND effective le 27 novembre 2003.

Pour WEST AFRICA GROWTH FUND
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2004, réf. LSO-AO01189. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020334.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

THE NEW RUSSIA FUND, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 57.763.

—
Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2004, réf. LSO-AO01194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THE NEW RUSSIA FUND
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme

Signatures

(020339.3/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

THE NEW STAR GLOBAL FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 71.590.

—
Nous tenons à vous informer du décès de Mr Charles Mann, Administrateur de THE NEW STAR GLOBAL FUND, le 14 novembre 1999.

For THE NEW STAR GLOBAL FUND, SICAV
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2004, réf. LSO-AO01198. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020341.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

ANDERSEN, COOPER & NOVAK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8229 Mamer, 6, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 66.255.

—
Assemblée Générale du 2 janvier 2004

Présent:

- 1) Monsieur Willem François Hartog - Directeur d'ANDERSEN, COOPER & NOVAK, S.à r.l.,
- 2) Monsieur Marcus Johannes Hendricus Drost - Directeur d'entreprise ANDERSEN, COOPER & NOVAK, S.à r.l.

Dans cette Assemblée nous avons pris les décisions suivantes:

Monsieur Willem François Hartog quitte la firme ANDERSEN, COOPER & NOVAK, S.à r.l. en fonction de directeur. Les 500 parts sociales de Monsieur Willem François Hartog de EUR 40,34 (LUF 1.000,-) sont transférées à Monsieur Marcus Johannes Hendricus Drost.

Monsieur Marc Drost sera le nouveau directeur et le nouveau propriétaire de la firme ANDERSEN, COOPER & NOVAK, S.à r.l. à partir du 1^{er} janvier 2004 et il aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

L'Assemblée a décidé ceci.

Mamer, le 2 janvier 2004.

W. F. Hartog / M. J. Hendricus Drost.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO01407. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020357.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

THE JUPITER GLOBAL ACTIVE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.
R. C. Luxembourg B 83.289.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2004, réf. LSO-AO01209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *THE JUPITER GLOBAL ACTIVE FUND*

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

(020346.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

LUX CONSULTANTS & TRAVEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 70.916.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO01081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(020355.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

IMMO NATALY CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 37, rue de Koerich.
R. C. Luxembourg B 98.508.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2004, réf. LSO-AO01352, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kleinbettingen, le 5 mars 2004.

Signature.

(020348.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS BOCHARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 84.974.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AO00485, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(020369.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

BRASCOLUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 90.541.

L'associé unique de BRASCOLUX, Société à responsabilité limitée, a pris la résolution suivante, le 10 février 2004:

Première résolution

A nommé Arie de Reus, demeurant à Brasschaat, Belgique, comme gérant de la société.

BRASCOLUX, Société à responsabilité limitée

D. J. W Martin / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO01035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020326.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

ADV ARCH. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 78.144.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 mars 2004.

Pour ADV Arch S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signatures

(020349.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

ECONOMIC CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 90.981.

Extrait du procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2003 du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 60 de la loi modifiée de 1915 sur les sociétés commerciales, à l'article 6 des statuts ainsi qu'à l'autorisation et au mandat de l'assemblée constitutive du 15 janvier 2003, les administrateurs appellent à la fonction d'administrateur-délégué Monsieur Gaetano Gracco, économiste, lequel aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature et qui accepte ce poste.

Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO01073. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020366.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.

TIKKURILA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 14.845.725,- EUR.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 91.008.

Contrairement à l'information contenue dans l'acte de Maître G. Lecuit et Maître J.-J. Wagner du 7 mars 2003, le nom correct de l'associé qui comparait en tant qu'associé unique de la Société et souscrit à 399.417 nouvelles parts sociales de catégorie A est BACP EUROPE FUND IV M, L.P., société ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA et enregistrée avec la secrétaire de l'Etat de Delaware sous le numéro 3586414.

Les actionnaires qui suivent ont changé leurs adresses comme suit:

- Anders Dahlblom, détenteur de 800 parts sociales de catégorie B, demeure au 7, Bodomintie, 02940 Espoo, Finlande.

- Jan Gustafsson, détenteur de 2.000 parts sociales de catégorie B, demeure au 7 B 9, Rantakatu, 06100 Porvoo, Finlande.

- Leena Mekkonen-Leppänen, détentrice de 800 parts sociales de catégorie B, demeure au 14 B 1, Lähettiläantie, 01510 Vantaa, Finlande.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour réquisition et publication

Un administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03702. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020363.3/536/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2004.
